

C'est fait

« Accompagner les entreprises vers la reprise » P.04



> Toyota - Onnaing

P.02

Profitons de la relance pour construire l'industrie de demain

P.03

Le dialogue social : un levier indispensable pour faire face à la crise

P.08

Place des entrepreneurs
Témoignages d'entreprises face la crise

Profitons de la relance pour construire l'industrie de demain

Beaucoup plus violente que la crise financière de 2008, la crise du Covid-19 va laisser des traces profondes dans le tissu industriel français. Des secteurs entiers de l'industrie ont plongé et le réveil est douloureux : en dépit de nos appels à l'urgence d'une reprise rapide, le recul de l'activité a été plus prononcé en France que chez nos voisins européens.



La réaction des industriels a été exemplaire. D'abord sidérés par l'arrêt brutal généré par les mesures drastiques de confinement, les industriels se sont très rapidement organisés pour relancer leur production dans des conditions sanitaires irréprochables. L'UIMM a tout mis en œuvre pour accompagner ce mouvement : élaboration de mesures sanitaires strictes résumées dans un guide pratique ; déclaration commune avec les organisations syndicales de la métallurgie (hormis la CGT) sur les conditions du maintien ou de la reprise d'activité ; puis accord avec les mêmes organisations sur les modalités d'organisation du travail et des congés pour faire face à l'épidémie.

Le chemin de la reprise est néanmoins difficile. Nous sommes encore bien loin du « retour à la normale ». Les mesures sanitaires nécessaires sont un frein à notre productivité. La demande n'est pas encore au rendez-vous et nombre d'entreprises industrielles, notamment des PME, sont ainsi en péril.

Il y a donc urgence à accélérer la reprise et à continuer à soutenir les entreprises. À cet égard, on

ne peut que se féliciter des plans de soutien du gouvernement concernant les filières automobile et aéronautique. Mais il faut aller plus loin. C'est l'objet du Manifeste que nous avons signé le 18 mai avec nos partenaires syndicaux dans lequel nous appelons l'État à prendre des mesures d'urgence – que nous détaillons – pour sauver l'emploi et les compétences industrielles. Nous le disons avec force : attention à ne pas reproduire les erreurs de 2008 qui ont coûté au pays 10 ans de désindustrialisation !

Notre conviction est enfin qu'il faut profiter de cette relance pour préparer et construire la France de demain. Elle devra être industrielle, souveraine et verte. La crise du Covid-19 a mis en évidence la nécessité d'avoir une base industrielle solide permettant de garantir notre souveraineté dans des domaines stratégiques, à l'instar de la santé. La relance doit être l'occasion de passer des mots aux actes en créant les conditions des relocalisations indispensables à notre économie, en accélérant la transition vers une industrie décarbonée et écologique, et en réussissant enfin notre transformation numérique, essentielle à notre compétitivité. Cette industrie de demain, nous y travaillons avec les industriels de notre réseau, avec France Industrie et avec les partenaires sociaux de la métallurgie.

Philippe Darmayan,
Président de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir
@Ph_Darmayan

Le dialogue social : un levier indispensable pour faire face à la crise



À l'UIMM nous sommes convaincus depuis longtemps que pour créer de la norme sociale au plus près des besoins des entreprises et qui soit durable, il faut s'appuyer sur le dialogue social. En temps de crise cette nécessité s'est avérée

plus que jamais primordiale.

Dès le début de la crise sanitaire, nous, partenaires sociaux de la métallurgie, nous nous sommes rassemblés pour arrêter les bases d'une approche commune afin d'aider nos entreprises et leurs salariés à traverser cette tempête.

Confrontés à la violence du choc des annonces du confinement qui a mis brutalement à l'arrêt une grande partie de l'industrie, l'UIMM et 3 organisations syndicales représentatives de la branche (CFDT, CFE-CGC et FO) ont en effet publié ensemble, le 20 mars, une Déclaration pour affirmer leur volonté de se mobiliser pour assurer le maintien ou la reprise de l'activité dans des conditions sanitaires irréprochables afin d'assurer la survie des entreprises et de leurs emplois.

Pour les aider dans cette démarche exigeante, nous avons élaboré et diffusé, dès le 24 mars, des nouvelles règles de sécurité résumées dans un guide pratique reprenant les consignes de l'État complétées des bonnes pratiques relevées dans les entreprises. Une initiative à laquelle les ministères de la Santé et du Travail ont été associés.

Le 3 avril, toujours sans la CGT, dans la suite de la déclaration du 20 mars, les 3 organisations syndicales représentatives, CFDT, CFE-CGC et FO, ont signé un accord national de branche consacré aux modalités d'organisation du travail pour faire face à

l'épidémie du Covid-19. Son objet : permettre, par le dialogue social, aux entreprises et aux salariés de passer le cap de cette période de très forte baisse d'activité en adaptant au mieux l'organisation du travail et des congés pour les semaines et les mois qui viennent. Fondamentalement impliqués au niveau de la branche et des entreprises pour rechercher les solutions les plus adaptées au plan sanitaire, économique et social, nous avons une nouvelle fois réussi collectivement à prendre nos responsabilités dans un contexte totalement inédit.

Face à l'effondrement de l'activité industrielle de plusieurs grands secteurs de notre branche, avec in fine des conséquences désastreuses pour l'emploi, il nous est apparu enfin indispensable de nous rassembler à nouveau pour bâtir un front commun avec des propositions partagées pour préserver l'emploi et les compétences industrielles.

Parce que nous partageons la vision d'une industrie structurante pour l'économie et la société, nous avons réussi à converger très majoritairement vers un Manifeste signé le 18 mai par toutes les organisations syndicales représentatives de la branche, à l'exception de la CGT. Celui-ci rassemble des propositions concrètes pour un plan de reprise à court terme.

Hubert Mongon
Délégué général
de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir
🐦 @HubertMongon

C'EST FAIT

Accompagner les entreprises vers la reprise

Dans un contexte inédit, l'UIMM s'est mobilisée dans tous les territoires pour accompagner les entreprises.

L'industrie a été brutalement mise à l'arrêt avec le confinement et le choc a été violent :

- 90 % d'activité dans l'automobile, - 80 % dans l'aéronautique.

Très vite les partenaires sociaux de la branche, à l'exception de la CGT, ont pris leurs responsabilités et se sont engagés pour sauver l'industrie en danger.

La **déclaration commune du 20 mars** donne le cap : à chaque entreprise de déterminer dans le dialogue social les conditions d'une reprise de l'activité compatible avec des conditions de travail irréprochables pour la santé des salariés.

Dès le 3 avril nous avons signé un accord national sur les modalités d'organisation du travail pour faire face au Covid-19 et sur la prise des congés payés.

En parallèle **nous avons été les premiers à sortir dès le 24 mars un guide** adoubé par les ministères du travail et de la santé présentant les mesures concrètes à prendre sur le plan sanitaire. Ce guide, réactualisé depuis, en est à sa 4^e version.

Toutes les composantes et les expertises de notre syndicat ont été mobilisées pour : répondre aux questions des entreprises

sur les aspects sanitaires, **agir pour des solutions simplifiées** de mise en œuvre des dispositifs de droit du travail (temps de travail, congés payés...) et le recours à l'activité partielle, **organiser l'approvisionnement des entreprises en masques** (8 millions de masques distribués dont 1 million remis aux personnels de santé)

Notre objectif pendant cette période : tout faire pour que le confinement n'empêche pas la reprise d'activité.

La reprise se fait progressivement. L'industrie est aujourd'hui à 70 % d'activité mais les

annonces de plans sociaux et les derniers chiffres du chômage (+ 843 000 chômeurs en un mois) confirment que la pandémie va laisser des cicatrices qu'il sera difficile de refermer.

Le Manifeste du 18 mai signé avec la CFDT, la CFE-CGC et FO (sans la CGT) ouvre une nouvelle phase de notre mobilisation.

Nous voulons prendre nos responsabilités et nous faisons des propositions concrètes pour préserver l'emploi et les compétences.

Nous avons été entendus sur le dispositif ARME, Activité Réduite pour le Maintien en Emploi, repris par le gouvernement et adopté par le Parlement.

Nous avons aussi obtenu des mesures pour soutenir l'apprentissage à un moment clé pour préparer la rentrée 2021.

Nous aurons besoin d'une mobilisation forte des entreprises pour être au rendez-vous des attentes de la jeunesse et être prêts à repartir à la conquête de nouveaux marchés le moment venu.

La relance se prépare aujourd'hui. Nous sommes au travail pour **faire « une industrie forte dans une France souveraine ».**

Nous contribuerons à alimenter le plan de relance en faisant des propositions. Celle d'une nouvelle convention collective pour un cadre social adapté à nos activités industrielles en fait partie. Un chantier rappelé dans le manifeste comme une impérieuse nécessité.

« Lorsque nous avons redémarré notre activité le 16 mars, nous avons découvert au bon moment le guide des mesures sanitaires établi par l'UIMM. Cet outil nous a confortés dans nos premières initiatives et aidé à prendre les bonnes mesures pour redémarrer en toute sécurité pour les salariés. »

Sophie Deshons, Présidente de l'entreprise Deshons Hydraulique



Paris, le 20 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UIMM et trois organisations syndicales représentatives de la métallurgie (CFDT, CFE-CGC et FO) signent un manifeste de propositions pour préserver l'emploi et les compétences et construire l'industrie de demain

Face aux difficultés économiques et au risque de déclin auxquels l'industrie française est aujourd'hui confrontée, les partenaires sociaux de la métallurgie considèrent qu'il y a urgence à se mobiliser pour préserver l'emploi et les compétences de l'industrie.

Dans ce moment si particulier, où le dialogue social doit être au cœur de la reprise de l'activité, les partenaires sociaux de la métallurgie prennent leurs responsabilités et signent un **manifeste de propositions pour préserver l'emploi et les compétences**, en trois volets : (i) la préservation des emplois, (ii) le développement des compétences de demain et (iii) le soutien à l'alternance et l'emploi des jeunes.

(i) **La préservation des emplois.** Ils formulent tout d'abord plusieurs propositions :

- **La prolongation du dispositif exceptionnel d'activité partielle ;**
- **Un nouveau dispositif de préservation de l'emploi industriel :** il vise à garantir l'emploi et à limiter autant que possible les impacts sur la rémunération pendant les périodes de sous-activité. Il est proposé que l'Etat et/ou l'UNEDIC prenne(nt) en charge l'indemnisation versée aux salariés pour les heures non travaillées selon des modalités à définir. L'objectif de ce dispositif est d'éviter autant que faire se peut les licenciements économiques et la perte de précieuses compétences sur le long terme.
- **Un système de solidarité d'aménagement de fin de carrière** qui viserait à favoriser l'embauche des jeunes qui vont être confrontés à la fin de leurs parcours d'études à une entrée plus difficile dans le monde professionnel.
- **La promotion et la généralisation du prêt de main d'œuvre :** les partenaires sociaux demandent pour ce faire à l'État d'assouplir les conditions pour y recourir.

(ii) **Le développement des compétences de demain :** ils proposent ensuite plusieurs mesures **pour mieux relancer l'activité industrielle** : ciblage des financements et subventions vers les formations nécessaires à la reprise (santé et sécurité), en particulier pour les entreprises de moins de 300 salariés, ou au développement des compétences de demain et possibilité de mobiliser le Compte personnel de formation sur tout type de formation nécessaire à la reprise.

(iii) **Le soutien à l'alternance et à l'emploi des jeunes :** Ils demandent enfin des mesures d'urgence en faveur des jeunes, qui risquent d'être les premières victimes de la crise :

- Une campagne de promotion d'ampleur de l'alternance ;
- Des mesures temporaires et exceptionnelles visant à inciter les entreprises à poursuivre leur recrutement par alternance en réduisant, par exemple, le coût du recrutement d'un alternant ;
- Un accompagnement dans l'achat, par les apprentis, d'équipement informatique pour se former à distance ;
- De nouvelles aides au logement et à la mobilité des jeunes pour mieux les accompagner vers un premier emploi dans certains bassins d'emplois industriels ;
- L'assouplissement de certaines modalités d'exécution des contrats pour permettre à un jeune qui n'a pas pu trouver d'employeur de poursuivre et valider sa formation ;
- Des mesures urgentes pour les centres de formations d'apprentis industriels afin qu'ils puissent être aidés au financement des surcoûts liés à la mise en place des mesures sanitaires.

Enfin, après un état des lieux de la situation, ils travailleront ensemble à l'élaboration d'un plan ambitieux de **relance industrielle** pour une industrie forte dans une France souveraine. A cet effet, ils éclaireront, notamment, les conditions d'une industrie compétitive, économe en énergie et vertueuse en matière environnementale, assurant une transition numérique efficace, ancrée dans les territoires et socialement contributive au développement des entreprises et de l'emploi. Leur objectif est d'initier un débat national sur l'avenir de l'industrie en France.

Choc sanitaire et choc économique

Jamais en temps de paix l'économie française n'aura connu un tel choc. Celui-ci laissera durablement des traces, de sorte que le retour du PIB à son niveau de la fin 2019 ne peut être envisagé avant de nombreux trimestres.

Des indicateurs d'activité tombés dans des profondeurs abyssales

Selon les estimations de l'Insee, au 23 avril dernier, l'activité était inférieure de l'ordre de 40 % à la normale dans l'industrie en France, moyenne recouvrant notamment des baisses de 80 % dans le raffinage et de 72 % dans les matériels de transport, et, de 5 % dans l'agroalimentaire par exemple. Dans la mécanique, le volume de la production a plongé de 47 % sur un an en avril selon la FIM, recul qui a

13,3%

**VARIATION DES
INVESTISSEMENTS DES
ENTREPRISES EN PRODUITS
MANUFACTURÉS AU T1 2020**

-20%

**VARIATION DU PIB ATTENDUE
PAR L'INSEE AU T2 2020**

même atteint 90 % dans certaines professions. Le retournement est également ressorti à - 40 % en moyenne dans les services où, là aussi, les écarts sont parfois apparus substantiels : l'activité a flanché de 90 % dans la restauration mais a résisté dans la finance-assurance. Enfin, la situation restait très dégradée dans la construction (- 80 %), quoique certains chantiers amorçaient un redémarrage. Au final, hors administrations publiques et loyers, l'activité économique aurait été divisée par deux pendant le confinement.

Brutale montée du chômage

Au vu de cette situation, les demandes d'activité partielle ont explosé. Il n'empêche, entre fin décembre 2019 et fin mars 2020, le

-74%

VARIATION DES RECRUTEMENTS DE PLUS D'1 MOIS
ENTRE FÉVRIER ET AVRIL (SECTEUR PRIVÉ)

nombre total d'emplois dans le privé a diminué de plus de 450 000. Ce mouvement s'explique surtout par la contraction observée dans les services : les seuls effectifs intérimaires, qui y sont par convention comptabilisés, ont décliné de près de 300 000, retombant à leur plus bas niveau depuis dix ans et demi. Le non-renouvellement des missions d'intérim et de contrats courts associé au plongeon des recrutements contribue largement au boom du chômage : le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et n'ayant exercé aucune activité a augmenté de plus d'un million entre janvier et avril.

Une reprise progressive

L'épidémie de Covid-19 n'aura pas que des conséquences immédiates. Les protocoles sanitaires appliqués dans les entreprises et les reports (ou annulations) des investissements productifs dans l'attente d'un rebond de la demande limiteront nécessairement l'ampleur de la reprise. Celle-ci est pour le moins délicate à anticiper, notamment parce que le comportement des ménages face à la montée de leur épargne de précaution apparaît des plus incertain. Il est toutefois probable que la progression du PIB en 2021 ne compensera pas la chute qui aura été constatée cette année (à minima - 10 %) : à cet horizon, son niveau pourrait rester inférieur de l'ordre de 5 % à son niveau qui avait pu être prévu avant cette crise.



VIENT DE PARAÎTRE



Après les métiers de la maintenance, la production, le big data, le management et la supply chain, les métiers de la conception et de la recherche ont été décrits par l'Observatoire paritaire de la métallurgie dans le cadre du projet « Osons l'Industrie ». L'étude « Rechercher et concevoir : des métiers en pleine effervescence » détaille l'évolution des compétences et des qualifications qui s'opère avec la transformation de l'industrie. Réalisée en partenariat avec l'Alliance pour l'Industrie du Futur, l'IMT, Arts et Métiers ParisTech, l'ONISEP et l'UIMM, l'étude est disponible sur les sites :

industrie-dufutur.org



et

observatoire-metallurgie.fr



Observatoire paritaire,
prospectif et analytique
des métiers et qualifications
de la Métallurgie

29,4%

TAUX DE MARGE DES ENTREPRISES AU T1 2020
(- 4 POINTS DE VA EN UN TRIMESTRE)

19,6%

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES AU T1 2020
(+ 4,5 POINTS DE REVENUS EN UN TRIMESTRE)

PLACE DES ENTREPRENEURS



— Depuis le début de la crise, l'industrie fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'innovation exemplaire comme l'illustrent ces nombreux témoignages d'entreprises :

INDRAERO

Privilégier le capital humain comme facteur clé de la reprise

Indraero, membre du GIE AviaGroup Industries, est une entreprise de 400 salariés spécialisée dans l'Aérostructure pour le secteur de l'Aéronautique et de l'Espace au profit des grands donneurs comme Airbus, Safran, Stelia ou MBDA. À la suite des annonces présidentielles du 16 mars, elle a dû fermer ses portes pour mettre en place les mesures sanitaires imposées par le gouvernement. Ces mesures ont été élaborées avec une équipe réduite de 8 personnes durant une semaine et discutées avec les représentants du personnel. Le dialogue social a joué un rôle clé pour reprendre l'activité et rassurer les salariés. La mise en place des mesures sanitaires a, quant à elle, été difficile faute de moyens et produits réquisitionnés par l'État durant ce début de crise. Mais à force d'imagination et de volonté, l'application des mesures a pu être effective la veille du redémarrage. Le 30 mars, l'activité a repris dans le respect d'un protocole sanitaire strict, après que chaque salarié ait été contacté et informé des nouvelles conditions d'organisation du travail. Cette reprise s'est d'abord faite avec les volontaires durant les premiers jours. À chaque étape, la direction a montré qu'elle privilégiait la sécurité des salariés. Ainsi, de la décision de fermer l'entreprise sans tergiverser, de la prise au sérieux de la première suspicion d'un cas de contamination dans l'entreprise avec un protocole strict de décontamination, la santé des équipes a été à chaque instant la priorité de l'entreprise.



La gestion de crise a ainsi révélé toute l'importance du capital humain. L'ensemble des ressources ont été mobilisées autour de la reprise dans un cadre sanitaire irréprochable.



En parallèle, la direction avec les élus a pris l'initiative de demander un accord à l'encadrement afin que tout le personnel soit rémunéré à 90 % durant cette période d'activité partielle. Ce geste de solidarité, entre les cadres et les compagnons ceux qui ont eu accès au télétravail et ceux qui ont dû se mettre en activité partielle, a participé de cette volonté de jouer la solidarité des équipes.

La gestion de crise a ainsi révélé toute l'importance du capital humain. L'ensemble des ressources ont été mobilisées autour de la reprise dans un cadre sanitaire irréprochable. Dans un contexte qui reste incertain, cette énergie et ce sens des responsabilités demeurent un capital sur lequel l'entreprise peut compter.



LAUAK GROUP

Impliquer les salariés pour chercher des solutions dans une reprise ambitieuse

L'entreprise **Lauak Groupe** est fournisseur dans le secteur aéronautique. Elle compte 1800 salariés avec plusieurs sites répartis en France et à l'étranger et enregistre un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros.

Pour faire face à la crise l'entreprise a mis en place des groupes de travail pour réfléchir sur 5 axes : la réduction des stocks, l'amélioration de la rentabilité, la baisse des frais d'achats généraux, la meilleure exploitation de nos données techniques de production. L'objectif est d'envisager l'évolution du secteur aéronautique et les meilleures manières de faire face à la crise. Les groupes de travail sont composés d'une dizaine de salariés provenant des différents sites. Chaque groupe est sponsorisé par un membre du comité exécutif et managé par un chef de projet.



Nous nous organisons pour être résilients et tenir sur la durée.



PLACE DES ENTREPRENEURS

L'objectif est de recueillir les premières préconisations de ces groupes d'ici 3 à 6 mois.

Mikel Charriton, cogérant de Lauak Groupe, explique : « *Nous nous organisons pour être résilients et tenir sur la durée.* »

Face à la crise, les industriels cherchent ensemble les solutions pour une reprise ambitieuse et assurer un pont entre l'avant et l'après Covid-19.

JACOMEX

Réinventer son activité pour contribuer aux besoins des Français face à la crise

L'entreprise industrielle **Jacomex**, située dans l'Ain, réinvente son activité pour contribuer aux besoins des Français face à la crise. Spécialisée dans la protection des personnes et des produits, l'entreprise Jacomex s'est lancée dans la fabrication d'une cabine de dépistage qui permet d'effectuer une consultation médicale en protégeant à la fois le médecin et le patient.

Jacomex a transposé sa capacité à produire des boîtes à gants, utilisées pour isoler les personnes dans le secteur du nucléaire ou dans les laboratoires, à la fabrication de solutions tournées vers des besoins à venir en perspective d'un dépistage massif du Covid-19.

Un produit fabriqué en France et dont le prix est trois fois moins élevé que celui d'une cabine importée depuis l'étranger. Les principaux acheteurs sont les hôpitaux, les cliniques et les mairies. Les industriels engagés adaptent leur production, trouvent des solutions qu'ils fabriquent en France. Une énergie à se réinventer qui est un des éléments clé de la résilience de notre pays pour faire face à la crise.

AMADA

Soutenir l'apprentissage, un engagement fort

Située dans le département de la Sarthe, **Amada**, fabricant de presses plieuses, fait partie de ces entreprises qui ont pu assurer une continuité d'activité durant la crise sanitaire.

Dès le début du confinement, la question du maintien des apprentis et des stagiaires dans l'entreprise s'est posée. **Matthieu Dutilleul**, le dirigeant a pris les dispositions nécessaires, comme pour l'ensemble du personnel, pour garantir la santé et la sécurité des apprentis et leur permettre leur poursuite pédagogique au



Le tutorat en entreprise a encore plus de valeur en période difficile.



sein de ses locaux. Certains le lui ont bien rendu, puisque c'est, par exemple, un apprenti en tôlerie qui a mis au point un prototype de clé multifonction, réalisé sur les machines de l'usine, permettant d'ouvrir les portes ou d'allumer des interrupteurs sans avoir à les toucher avec ses mains. Particulièrement engagé sur le champ de la formation, Matthieu Dutilleul, s'est également mobilisé pour permettre l'accueil de jeunes stagiaires dans les semaines à venir : « *Ce sont nos ressources de demain. Le tutorat en entreprise a encore plus de valeur en période difficile.* »

En proximité avec l'équipe de l'UIMM Sarthe, ce dirigeant ajoute qu'il étudie chaque profil qui peut contribuer au développement de sa structure. C'est ainsi qu'un jeune en licence en marketing-communication-événementiel rejoindra, pour



l'été, le site de Château du Loir et travaillera plus particulièrement sur l'amélioration et la sécurisation de l'accueil à l'intérieur du site. Dans ce contexte tourmenté, la prévention des risques est la priorité de Matthieu Dutilleul qui explique « *avoir également le devoir de continuer à donner envie, aux jeunes générations, de rejoindre l'industrie* ».

MAVIFLEX

Accélérer les transformations amorcées avant la crise

Pour **Anne-Sophie Panseri**, dirigeante de l'entreprise **Maviflex** à Lyon et également présidente des Femmes Chefs d'Entreprise (FCE), face à la crise de nouvelles pratiques se mettent en place dans la continuité des transformations amorcées.

Le 6 avril, cette entreprise spécialisée dans la fabrication et l'installation de portes souples rapides pour l'isolation thermique, redémarre progressivement son activité en ayant mis en place des mesures de sécurité strictes pour protéger les salariés. À cette date, l'activité a baissé de 60 % et les salariés travaillent un ou



La situation actuelle ne change pas notre approche managériale, elle vient accélérer le mouvement.



deux jours par semaine pour être, le reste du temps, en activité partielle. Pour mieux s'adapter à ce nouveau contexte de travail, les équipes ont été interrogées. À partir de ces retours d'expérience, les horaires et l'organisation du travail ont été aménagés selon les situations personnelles de chacun pour faciliter la reprise. Chez Maviflex, « *il y a de nombreuses règles dans notre organisation. Ces règles sont définies ensemble pour que chacun*

puisse s'y retrouver et s'organiser », explique Anne-Sophie Panseri. Plus que jamais, la place du dialogue social joue un rôle clé pour trouver les bons équilibres au plus près des besoins des entreprises et des salariés dans l'organisation du travail. « *La situation actuelle ne change pas notre approche managériale, elle vient accélérer le mouvement* » conclut Anne-Sophie Panseri.

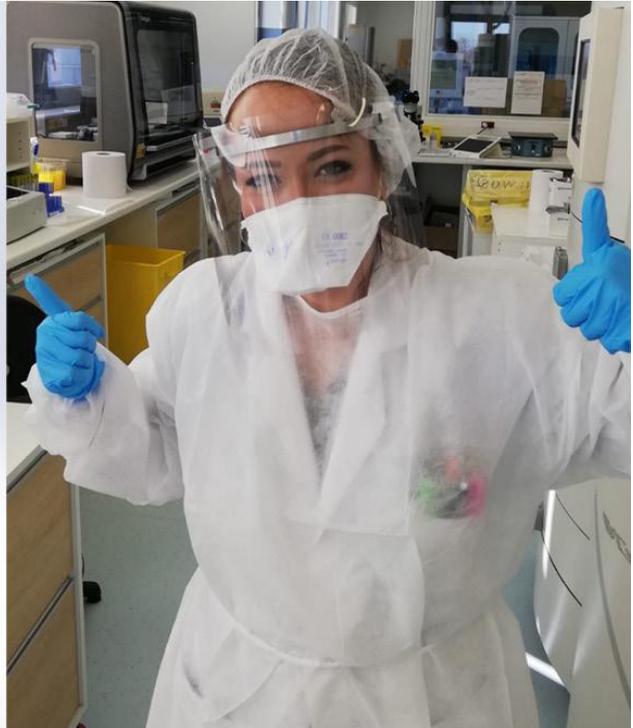
TOYOTA

Prioriser le dialogue social pour une reprise de l'activité en pleine sécurité.

Sur le site de l'entreprise **Toyota** à Onnaing, près de Valenciennes, l'activité a tout d'abord repris du 23 au 30 avril en une seule équipe de production afin de permettre à l'ensemble des collaborateurs de prendre connaissance des mesures sanitaires mises en place et ce à tour de rôle pendant 2 jours. Les équipes ayant montré une bonne compréhension et une adhésion au protocole sanitaire, l'entreprise a pu reprendre son activité progressivement et redémarrer sa 3^e équipe le 11 mai.

Premier constructeur automobile à avoir redémarré sa production en France, le site valenciennois a accueilli la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Muriel Pénicaud, le 19 mai. La qualité exemplaire du dialogue social et l'appropriation par les salariés des mesures sanitaires étaient l'objet principal de cette rencontre.

Aujourd'hui, 1 000 Yaris sont produites quotidiennement pour honorer les dernières commandes de Yaris 3^e génération des clients européens. Début juillet, une nouvelle aventure commencera pour ce site nordiste avec le lancement de la Yaris 4^e génération. En parallèle, l'entreprise s'est équipée de 45 machines à coudre pour fabriquer des masques en tissus lavables destinés au grand public. Ce matériel sera prochainement donné à une association d'insertion du Valenciennois pour que l'activité se poursuive.



BELMET

Développer des dispositifs d'entraide entre industriels

Située sur 3 sites en Bretagne, l'entreprise familiale **Belmet** développe une activité de négoce de produits sidérurgiques et de fournitures industrielles depuis 5 générations. La journée du lendemain des annonces de confinement est pour le dirigeant, **François Bellion**, comme pour beaucoup d'autres, un grand moment de solitude. L'anxiété est dans tous les regards et la décision est prise sans délai de fermer l'entreprise. Cette décision à peine prise est remise en question par l'injonction du gouvernement pour les activités de négoce de produits industriels de redémarrer leur activité. Un petit groupe de salariés volontaires va alors se mobiliser pour maintenir une activité dans l'entreprise, dont le niveau augmentera progressivement (30 % mi-mars à 90 % fin avril). François Bellion retient de cette période l'état d'esprit et l'entraide qui ont prévalu pendant ces semaines. La création d'un WhatsApp des dirigeants par l'UIMM Finistère a pour lui incontestablement créé du lien entre les

industriels qui ont partagé leurs difficultés, se sont encouragés et soutenus et qui ont même réussi à faire des choses ensemble qu'ils n'auraient jamais imaginées.

Ainsi l'entreprise Arremad, avec 6 confrères locaux ont fabriqué des masques visières. Belmet a fourni l'inox nécessaire et par la suite s'est impliqué dans l'organisation de l'approvisionnement en masques pour toute l'industrie aux côtés de l'UIMM. « *Un état d'esprit qui a soutenu la reprise et dans lequel chacun a beaucoup donné et beaucoup reçu* » conclut François Bellion.

STWM

Réorganiser sa production et développer de nouvelles solutions pour faire face à la crise

Située à Capavénir Vosges en Lorraine, **STWM** est spécialisée dans le tournage, le fraisage, l'usinage et la mécanique de précision pour

l'agroalimentaire ou encore l'automobile. Pour faire face à la crise, l'entreprise réorganise sa production et développe de nouvelles solutions. Afin d'aider le personnel soignant, cette entreprise de 7 salariés décide de se lancer dans la fabrication de masques de haute précision. Les commandes se succèdent et le gérant de l'entreprise, Stéphane Wagner, investit près de 200 000 euros et recrute trois nouveaux salariés. Avant de lancer la production, **Stéphane Wagner** étudie plusieurs prototypes, comme celui de la Direction Générale de l'Armement (DGA). Pour la fabrication, l'entreprise STWM fait l'acquisition de trois nouvelles machines et développe une technique inédite pour des masques : la soudure par ultrasons. Le tissu, quant à lui, est transformé dans le département. Le tour de force de l'entreprise est de réussir à rigidifier un masque en tissu afin de leur donner la forme en « becs de canards ».

Les masques de l'entreprise STWM sont entièrement fabriqués en France et sont homologués en catégorie 1 par la DGA. Ils sont donc classés juste en dessous du masque chirurgical FFP2. Une prouesse pour cette entreprise sans compétence dans le domaine qui met tout en œuvre pour obtenir cette précieuse homologation.

MOM PACKAGING

Anticiper en s'appuyant sur l'expérience des salariés

Chez **MOM Packaging**, une PME spécialisée dans la fabrication de machines de remplissage pour flacons, les premières mesures sanitaires ont été prises dès le 26 février.

Cette entreprise située en Seine-Saint-Denis s'est appuyée sur la qualité du dialogue social et l'expérience des salariés les plus expérimentés ayant déjà vécu la crise sanitaire H1N1 pour mettre en place les mesures nécessaires

afin de maintenir son activité pendant le confinement. Pour faire face à la crise et préparer la relance, **Louis Derangère**, le dirigeant, compte sur « l'esprit de famille » qui prévaut chez MOM Packaging depuis sa création par son arrière-grand-père, juste avant la crise de 1929.

OVERSPEED

Innové pour apporter des solutions pendant la crise

Overspeed, un bureau d'études en ingénierie électronique situé à Rouen s'est mobilisé dans les premiers jours de la crise avec deux entreprises de la région, Technomap et Usinage Dieppois, pour développer et créer un ballon insufflateur robotisé à moindre coût et servir dans l'urgence, les besoins des hôpitaux.

Les trois entreprises sous l'impulsion de leurs dirigeants, ont réalisé un prototype en visioconférence et en atelier avec des équipes restreintes. Ces prototypes sont alors soumis aux équipes hospitalières, urgentistes et secouristes qui participent à leur perfectionnement. Les plans ont été mis à disposition gratuitement sur internet.



PRÉSERVER LES COMPÉTENCES

En ce moment si particulier, l'UIMM se mobilise pour préserver les compétences et l'emploi dans l'industrie. Elle met en place des plans d'action pour protéger l'emploi existant, sauver l'alternance et l'emploi des jeunes mais aussi, par le biais de son réseau de Pôles formation, former dès aujourd'hui aux compétences de demain pour préparer la relance.

Manifeste du 18 mai : des mesures pour l'emploi et les compétences dans l'industrie

Dans le Manifeste signé le 18 mai les partenaires sociaux de la métallurgie , à l'exception de la CGT, ont formalisé des propositions concrètes pour préserver l'emploi et les compétences industrielles. Parmi celles-ci figure un nouveau dispositif pour éviter les licenciements qui a retenu l'attention du gouvernement et du parlement : Activité Réduite pour le Maintien en Emploi, ARME.

Une bonne nouvelle pour les entreprises et leurs salariés qui vont bénéficier d'un outil utile en particulier pour celles dont la reprise pourrait être lointaine.

Autre proposition mise en avant dans ce manifeste, la promotion et la généralisation du prêt et de l'emprunt de main-d'œuvre. Une solution qui va dans le sens du maintien des compétences existantes.

L'UIMM a mis en service début juin une plateforme d'échange pour en faciliter l'accès à ses adhérents.

Le plan pour l'apprentissage présenté le 4 juin par le gouvernement apporte des réponses pour soutenir l'embauche d'apprenti en allégeant leur coût pour l'entreprise et pour assouplir les conditions

en donnant du temps au jeune pour commencer sa formation avant d'avoir trouvé une entreprise.

Ce plan d'urgence pour l'apprentissage devrait être suivi d'autres annonces en direction de la jeunesse dans les prochains jours.



Face à la crise qui s'annonce avec une chute du PIB de 11 % annoncée pour 2020 nous ne pouvons pas accepter le risque de créer une génération Covid-19 sacrifiée. Si l'État remplit sa part du contrat, j'ai pris l'engagement de mobiliser les entreprises pour maintenir les embauches d'apprentis 2020 au même niveau qu'en 2019. Les jeunes seront le moteur de la relance. Dans l'industrie nous avons besoin d'eux et de leurs compétences pour partir à la reconquête de nos marchés !

Philippe DARMAYAN



ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA FORMATION

La priorité des Pôles formation UIMM a été de mettre en œuvre les moyens digitaux permettant de poursuivre l'enseignement et de faciliter la relation entre les candidats et les entreprises. La période que nous avons traversée a accéléré la digitalisation du réseau.

E-Formation : maintenir une continuité pédagogique de qualité dès le début du confinement.

Accompagnés par la cellule Innovation, les formateurs du réseau ont suivi un parcours de formation à distance pour les préparer à la réalisation des e-enseignements à partir de la plateforme Easi. En un temps record, des supports de formation liés au programme ont été édités et personnalisés à chaque diplôme. Sur cette plateforme des contenus pédagogiques, des devoirs et des espaces de visioconférences permettent aux apprentis et aux formateurs de garder le lien et de poursuivre les enseignements. Déjà mise en place dans certains Pôles formation UIMM, cette interface enregistrait environ 25 000 connexions par mois. Depuis le confinement, c'est désormais 25 000 connexions qui sont comptabilisées chaque jour. Près 2 millions d'actions ont été enregistrées sur la plateforme.

Au sein du Pôle formation UIMM Bretagne plus de 3 000 calls ont été créés, 33 000 connexions sont enregistrées et plus de 305 000 actions ont été lancées sur la plateforme Easi

Des portes ouvertes virtuelles : « Les rendez-vous de l'apprentissage dans l'Industrie » avec des vidéos live Facebook.

Devant la difficulté d'organiser des journées portes ouvertes, des visites d'entreprises ou toutes formes de rencontres avec les jeunes, leurs familles et les prescripteurs de l'emploi et de l'orientation, de nombreux Pôles formation UIMM ont donné rendez-vous sur leurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube) au travers d'une série de vidéos live. Ces rendez-vous en direct ont permis aux apprentis, formateurs et conseillers de présenter les formations et les diplômes dans l'industrie.

Le Pôle formation de l'Ain a diffusé 7 lives qui ont été vus plus de 1 600 fois. Au delà du direct, les vidéos continuent à être visionnées et apportent de la visibilité au Pôle formation comme aux formations.

Les job dating virtuels : le réseau de l'UIMM Rouen/Dieppe orchestre des recrutements à distance.

Afin d'assurer la continuité de mise en relation entre les entreprises et les candidats, de nombreux Pôles formation UIMM ont digitalisé leurs événements, notamment en créant des job dating virtuels.

À titre d'exemple, le Pôle formation de l'UIMM Rouen/Dieppe a organisé les 15, 16 et 17 avril un « job dating » numérique entre des entreprises et des jeunes recherchant des contrats en alternance.

25 entreprises y ont participé alors qu'elles n'étaient que 12 pour la même opération en présentiel. En face, 80 candidats se sont présentés pour décrocher l'une des 57 offres d'alternance, allant du bac pro au bac + 3.

Pour répondre aux besoins des Pôles formation UIMM, la cellule innovation de la Direction Emploi formation de l'UIMM développe sur la plateforme nationale Easi un module « Easi Job Dating © ». Ce module permet aux candidats et aux entreprises de se rencontrer et d'échanger dans des salles virtuelles.

Le Pôle formation UIMM Lorraine a organisé du 27 au 29 mai pour les CAP, BAC et BTS, puis les 11 et 12 juin pour les licences, Master et Ingénieur, 470 entretiens sur cette plateforme.

Un nouveau rendez-vous est prévu les 6-7-8 juillet

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UNE PLATE-FORME À CONSULTER

Vous êtes intéressés par l'emprunt ou le prêt de main d'œuvre ?



Parlons-en !

Vous êtes à la recherche de compétences pour faire face à un besoin de main-d'œuvre ? À l'inverse, vous faites face à une baisse importante de votre activité, qui menace à court terme l'emploi dans votre entreprise ? Vous pouvez avoir recours à la mise à disposition temporaire de salariés volontaires, appelée prêt de main-d'œuvre à but non lucratif. Cette solution permet dans un cadre juridique maîtrisé de mettre temporairement un ou plusieurs salariés volontaires à la disposition d'une entreprise en recherche de compétences. Votre UIMM territoriale est à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche, de façon sécurisée, et via une plateforme d'échanges dédiée.

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur le hub de l'emploi et des métiers de l'industrie : lindustrie-recrute.fr, ou contactez votre UIMM territoriale.



UN GUIDE À PARTAGER

Nous mettons à votre disposition une nouvelle version du guide UIMM, actualisée et recentrée sur les mesures de prévention à mettre en œuvre dans les entreprises industrielles afin de poursuivre ou reprendre leur activité en sécurité.

Ce guide reprend, à sa date de parution, les consignes de l'État pour la prévention des risques liés au coronavirus (Covid-19) et présente des pratiques d'entreprises de la métallurgie, sans prétendre à l'exhaustivité des pratiques recensées.

Il contribue à aider chaque entreprise à conduire son analyse de risque, en vue de définir les mesures de prévention les mieux adaptées à la réalité de son activité.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de votre UIMM territoriale.

UNE ÉTUDE À DÉCOUVRIR

Au travers d'une nouvelle étude, l'institut Ipsos interroge le rôle et la responsabilité des entreprises dans le contexte Covid-19. Cette étude révèle l'image positive des entreprises qui ont montré leur capacité à agir vite et efficacement. 72 % des personnes interrogées trouvent que leur entreprise a pris les bonnes mesures pour assurer la sécurité et la santé des salariés.

Cette étude revient également sur l'organisation du travail avec de nombreux points positifs mis en avant par les salariés, comme par exemple le gain d'une plus grande autonomie, d'une meilleure cohésion d'équipe et de meilleures conditions de travail entraînant plus d'efficacité. Pendant la crise, 71 % des Français ont continué de travailler, 48 % sur leur lieu de travail habituel et 52 % en télétravail.

3 enjeux pour le travail de demain : développer l'autonomie et la responsabilisation, préserver l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et apporter du sens pour soi, pour la société et plus largement pour la planète.

Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur   

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR